

# Déclaration CTSD 04 du 3 février 2017

## Second degré



### ✓ Réforme du collège

Cette réforme a du mal à passer auprès de nombreux collègues, ce qui freine sa mise en place et pénalise ceux et celles qui jouent le jeu.

En cause : une trop grande précipitation à vouloir l'appliquer de façon immédiate sur tous les niveaux. A tout vouloir tout de suite, on risque de tout rater !

La précipitation et le manque de patience, que l'on reproche tant à nos élèves, atteindraient-ils aussi nos dirigeants ? Pourtant, les collègues n'ont jamais autant collaboré et parlé pédagogie. La souplesse accordée aux établissements dans leur pédagogie semble maintenant vitale.

**Pour le Sgen-CFDT, il faut maintenant retrouver de la stabilité et de la vision à long terme.**

### ✓ Charge de travail

Une conséquence directe pour les personnels est la surcharge exceptionnelle de travail, sans compensation, sans aménagements particuliers. Nouveaux programmes sur tous les niveaux avec beaucoup de nouveautés (Physique en 6ème et LV2 en 5ème). Epi et AP qui demandent énormément de temps de recherche et de concertation. Nouveau DNB, avec la suppression de l'HDA et l'apparition des sciences expérimentales, ainsi que d'un oral, et l'apparition de parcours. L'académie se porte même volontaire pour en rajouter un, le parcours ST, comme si tout cela ne suffisait pas.

Parents et élèves se questionnent à juste titre. Les chefs d'établissement ne comptent pas leurs heures pour trouver des solutions aux divers dysfonctionnements et complications. Souvent avec réussite, mais toujours avec beaucoup d'efforts.

Nouveaux bulletins, nouvelle évaluation, nouveaux outils arrivent au compte-goutte en cours d'année, avec leurs documents d'accompagnement. Pas facile de motiver des personnels déjà exténués.

Se rajoutent à cela des liaisons écoles-collèges, collège-lycées et un conseil école collège.

Tous ces points étant relayés quotidiennement par mail, il n'est pas rare de devoir passer une demi-heure à une heure par jour pour lire des messages professionnels en plus de tout le reste.

**Pour le Sgen-CFDT, il est urgent de faire un état des lieux sur les conditions de travail de tous les personnels de l'EN et de mettre en place une charte concernant la messagerie électronique. Nous revendiquons depuis longtemps un service TTC, toutes tâches comprises, pour éviter ces écueils.**

### ✓ Problème de l'évaluation

Les changements dans ce domaine sont énormes : le "choix" est maintenant laissé aux équipes de remplacer les notes par la vérification de compétences, qui permettent d'alimenter le contrôle continu pour le DNB. Les outils n'étant pas prêts, c'est en cours d'année, avec toute la charge décrite précédemment, qu'il va falloir faire la bascule, se former et appliquer. Drôle de méthode !

Les enseignants de lycée commencent aussi à être orientés vers cette nouvelle forme d'évaluation qui retient toute notre attention.

Cependant, il serait urgent d'harmoniser les pratiques des enseignants en commençant peut-être par vérifier que cela s'applique bien dans le 1<sup>er</sup> degré et que ça s'installe correctement au collège. Car sinon quel intérêt de mettre des notes en CE2 pour les enlever en 6ème ou en 2nde !

**Pour le Sgen-CFDT, il faut retrouver de la cohérence dans ce domaine.**

✓ Problème du numérique

Nouveaux logiciels, nouveaux outils mais toujours 2 obstacles :

- l'ENT toujours présent dans le 04 et imposé par le conseil départemental à tous les collèges, qui ne satisfait personne et reste marginal en terme d'utilisation. En parallèle, chaque établissement puise dans ses fonds pour l'acquisition d'un autre logiciel plus performant, mais surtout plébiscité par les chefs d'établissement. Pourtant la partie pédagogique reste bien médiocre.

- les livres numériques ne sont toujours pas opérationnels ou qualitativement satisfaisants. Aussi la bonne vieille méthode du livre papier continue de fonctionner, augmentée par quelques jeux de livres en double, pour alléger des cartables encore trop lourds.

**Pour le Sgen-CFDT, il faut laisser de l'autonomie aux établissements et proposer une palette d'outils efficaces et moins coûteux, en partenariat avec l'académie.**

✓ Situation de certains établissements

Nous avons pu relever des situations tendues dans de nombreux établissements mais nous sommes particulièrement inquiets pour :

- le collège du Mt d'Or qui n'a plus d'adjoint depuis cette rentrée et perd 42h pour -15 élèves !

- le collège Gassendi qui perd encore énormément d'élèves

- le collège de la Motte du Caire qui perd encore des élèves

- le collège de Riez qui perd encore des élèves et où l'ambiance est tendue

- le collège de Château-Arnoux où l'ambiance est compliquée

**Le Sgen-CFDT demande à ce qu'une attention particulière leur soit portée, soit en terme de moyens, soit en terme d'amélioration des relations internes.**

✓ Chiffres

Pour nous les chiffres ne sont pas complets car il manque la dotation de l'Eipaca, celles des Segpa mais aussi la dotation en IMP des collèges qui devraient s'étudier en même temps. Les Ulis sont parfois intégrés et d'autre pas ... et nous n'avons pas les DGH constatées finalement à cette rentrée ! D'autre part il nous faudrait l'assurance que les heures statutaires pourront être réparties dans tous les établissements comme prévu par les textes, sans prendre sur la marge pédagogique.

Nous rappelons aussi que les chiffres des effectifs prévus il y a un an étaient pour la moitié des collèges très loin de ce qui été constaté à la rentrée 2016. Or force est de constater que les nouvelles DGH proposées n'en tiennent pas toujours compte (pour Barcelonnette, Ste-tulle, Seyne, Sisteron !) Enfin, pour terminer sur les chiffres (sans ULIS) on voit que la DGH départementale baisse de 76H alors que les effectifs prévus (sous réserve d'erreur, +110 élèves l'an dernier !) indiquent +10 élèves. Sans compter que la réforme du collège prévoit +0,25H par division pour l'année à venir (soit environ +70H).

**Le Sgen-CFDT demande à pouvoir travailler avec tous les chiffres en toute transparence.**

Si le métier ne fait plus rêver, il ne faut pas décourager ceux qui s'y engagent. Le nombre de démissions en augmentation inquiète. Et même si les accords pour le PPCR démarrent sur un raté, la voie choisie est positive et il faut la poursuivre. Dans l'intérêt de tous !